

MODULE INITIAL

Présentation de la formation



Course d'Orientation
Fédération Française



MODULE INITIAL

Prérequis d'accès	<p>Etre licencié pour la saison en cours, hors licence bénévole</p> <p>Avoir 15 ans révolus à la date du début de la formation</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Partager des connaissances et une culture fédérale commune, • Développer des compétences techniques, pédagogiques et réglementaires minimales nécessaires pour mettre en place des activités localement et en toute sécurité, • Prendre conscience et être sensibilisé à certains enjeux sociétaux pour lesquels les fédérations (et leurs organes affiliés) ont un rôle à jouer. <p>Cette formation, non diplômante, est un préalable pour accéder ensuite aux formations fédérales diplômantes</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Culture « générale CO » : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les valeurs éducatives et spécificités de l'activité, dont le développement durable ○ Les aspects sécuritaires et de prévention - Culture « compétitive et réglementaire » : <ul style="list-style-type: none"> ○ La carte / le circuit / le poste ○ Les formats de course (pédestre) et les circuits de couleur ○ L'organisation d'un entraînement ou d'une manifestation avec focus sur l'organisation de stages sportifs - Culture « technique » : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les fondamentaux techniques et la terminologie spécifique liée au traçage ○ La Méthode fédérale en CO pédestre ○ Travaux pratiques : Traçage et mise en pratique - Prévention des violences dans le sport
Durée	<p>18 h de formation au total :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3h de formation en distanciel pour le module « Prévention des violences » - 7h30 de formation en présentiel ou distanciel : laissé au choix de la ligue organisatrice - 7h30 de formation en présentiel (1 jour) : épreuves de certification et travaux pratiques
Certification	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve écrite réalisée en présentiel (60% de bonnes réponses) : <ul style="list-style-type: none"> • QCM d'une durée d'1h portant sur la maîtrise et connaissance de l'activité course d'orientation • Epreuves pratiques de maîtrise technique et de mise en place de parcours d'orientation en présentiel : <ul style="list-style-type: none"> • Epreuve 1 : Réaliser en moins de 45', un suivi d'itinéraire de niveau jaune d'une distance de 1500m comportant 8 balises à positionner de façon précise sur la carte. • Epreuve 2 : Sur un parcours de 2000m correspondant au niveau jaune de la méthode fédérale, le stagiaire doit poser 4 balises à des endroits indiqués sur la carte dans un temps imparti de 45'. • Epreuve écrite réalisée en distanciel (60% de bonnes réponses) : <ul style="list-style-type: none"> • QCM d'une durée d'environ 1h relatif à la prévention des phénomènes de violences dans le sport. • <u>Cette épreuve est obligatoire pour tous les stagiaires.</u> <p><i>Une dispense de l'épreuve écrite de connaissance générale de l'activité et des 2 épreuves pratiques est prévue pour les licenciés inscrits ou ayant été inscrits sur les listes sportifs de haut niveau ou espoirs ou sportifs des collectifs nationaux</i></p>
Validation du module	<p>Par la FFCO sur proposition de la Commission formation de la ligue et de la DTN</p> <p>Absence à la formation et/ou échec aux épreuves de certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence à l'une des sessions de formation ou échec sur une épreuve de maîtrise de l'activité : A l'issue de la formation, le module n'est pas validé. Le stagiaire revient uniquement sur ces sessions ou épreuves lors d'un autre stage de formation (possibilité d'aller dans une autre ligue). • Echec sur le QCM « connaissance de l'activité CO » : A l'issue de la formation, le module n'est pas validé. Le stagiaire est obligé de suivre une nouvelle formation. • Echec sur le QCM « Prévention des violences » : Le stagiaire refait le même QCM jusqu'à sa réussite (60% de bonnes réponses) : Géré par la commission formation FFCO. <p>Module valide 4 ans à compter de la date de validation enregistrée par la FFCO :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le licencié formé s'engage à prendre connaissance des mises à jour des documents officiels fédéraux en ligne • Si le licencié formé ne s'engage pas dans une formation diplômante dans les 4 ans, il devra participer et valider à nouveau ce module de formation.

